



La Lettre de XVI^e DEMAIN

Urbanisme, Environnement et Qualité de Vie

juillet 2017

n° 162

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le défi de l'environnement

Nous espérons que le nouveau gouvernement aura à cœur de protéger nos monuments, nos sites et nos paysages pour assurer une meilleure qualité de vie aux Françaises et aux Français.

Deux ministères sont compétents dans ce domaine : le ministère de la Culture et celui de la Transition écologique et solidaire, lequel reprend les attributions de l'Environnement.

Les références des titulaires de ces deux ministères, Françoise Nyssen et Nicolas Hulot, peuvent rassurer les associations environnementales auxquelles nous appartenons.

La concertation pourra sans doute être améliorée dans des instances telles que les Commissions départementales des sites. Elles regroupent en effet les représentants de la Culture (direction de l'architecture) et de l'ex-Environnement (les sites et les paysages), des experts et les associations environnementales.

C'est ainsi que, pour Paris, un meilleur équilibre pourrait s'instaurer entre les associations, l'État et la Ville. Certains projets hasardeux pourraient être évités, comme des logements avenue Foch et dans le Bois de Boulogne ou encore des immeubles de grande hauteur (IGH) ailleurs. La *Skyline* de la capitale contribue au charme de Paris qu'apprécient ses millions de touristes ; ils ne viennent pas s'extasier devant des IGH semblables dans le monde entier.

Pour l'accueil des jeux Olympiques en 2024, notre dossier offre aux sportifs des sites emblématiques au cœur de Paris. Si le CIO nous accorde les Jeux le 13 septembre prochain, ce que bien des associations redoutent (cf. page 9), nous espérons que le nouveau gouvernement s'attachera à restituer ensuite ces sites en parfait état à la population parisienne.

Pour ce qui est de la transition énergétique, favoriser les énergies propres est l'engagement pris à la COP 21. Cependant, nous espérons que le nouveau ministre de la Transition écologique et solidaire saura préserver nos paysages de trop d'éoliennes qui portent atteinte à nos paysages, à la qualité de vie des habitants et au tourisme.

Pour ce qui est de la relance de l'économie grâce à la simplification administrative et à l'accélération de la procédure des permis de construire, il faudra pourtant permettre aux associations agréées d'exercer leur droit au recours contentieux contre tel ou tel projet ne respectant pas les règles.

Comme le gouvernement entend faciliter le développement de la construction, nos deux ministères devront veiller au respect du cadre de vie que la population et les associations environnementales entendent préserver.

Par ailleurs, le nouveau Président de la République a donné un signal très encourageant pour le patrimoine en souhaitant consacrer le produit d'un tirage du Loto à la restauration des monuments historiques.



François Douady
Président